

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025_118**

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par les entreprises CIRCET en date du 10 juin 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de raccordement fibre,
Avenue de la Libération.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux Avenue de la Libération, la circulation sera en demi-chaussée par alternat manuel **le Lundi 16 Juin 2025**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les entreprises.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

A Scionzier, le 10/06/2025

Le Maire,
Sandrine ESPIN
